DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE 2023-027

Nous, Maire de Montagny en Vexin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi N° 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Considérant la demande formulée par l'entreprise ENEDIS-DRPIC-MOE-TST Avenue Nelson Mandela 60000 BEAUVAIS en vue de l'implantation d'un nouveau support et l'installation d'un interrupteur aérien, en bout de la rue des carrières (début du chemin rural utilisé par les agriculteurs)

ARRETONS

Article 1 : Sur le territoire de la commune de Montagny en Vexin, en bout de la rue des carrières, il sera interdit de circuler, de stationner de 7 H à 19 H du 17 Octobre 2023 au 20 Octobre 2023 inclus.

Article 2 : Monsieur l'Officier commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Article 3 : Copie transmise aux riverains

Fait à Montagny en Vexin, le vendredi 6 octobre 2023

Loïc TAILLEBREST, Maire

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (OISE)